



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_112

OBJET : Cotentin Terre Bleue - Cité de la Mer - Renouvellement de l'attraction « On a marché sous la mer »

Exposé

La Cité de la Mer, 1^{er} site touristique du Cotentin, est une véritable locomotive pour l'économie touristique du territoire. Équipement culturel structurant, il contribue également à l'équilibre de l'économie touristique de la Normandie et positionne Cherbourg-en-Cotentin comme un site moteur de la connaissance des océans et de la mise en avant du patrimoine maritime, alors que d'autres sites existants ou à venir sont davantage tournés vers le tourisme mémoriel.

La Cité de la Mer se caractérise comme un centre d'éducation à la mer de stature européenne, c'est un parc scientifique et ludique, mais aussi un vaste complexe touristique et culturel dédié à la mer, à l'exploration sous-marine et à l'aventure humaine des grandes profondeurs. Lancée autour de la visite du Redoutable, sous-marin nucléaire, la Cité de la Mer a largement étendu son périmètre en proposant aujourd'hui différentes expositions, notamment sur l'histoire du Titanic ou sur la question de la protection des océans. Tous ces espaces ont été pensés et conçus en suivant des objectifs d'accessibilité à tous les publics, de découverte, d'émerveillement et d'aventure. Le but est que le public vive des expériences, ressente des émotions tout en découvrant des éléments et en s'appropriant les messages importants.

Dans cette logique et après 12 années d'exploitation de l'attraction « On a marché sous la mer », la Cité de la Mer souhaite renouveler son offre dédiée aux familles en proposant une véritable aventure à vivre. La crise sanitaire liée au Covid-19 a en effet fermé prématurément en 2020 cet espace en raison de son incompatibilité avec les contraintes sanitaires s'appliquant alors et de son obsolescence.

Les équipes de la Cité de la Mer ont donc missionné une agence pour imaginer la reconfiguration de cet espace de 1 400m² avec l'ambition de proposer une offre structurante pour l'équipement, mais aussi novatrice, innovante et profondément ancrée dans les nouveaux concepts d'expérience de visite, afin qu'elle soit attractive et complète la variété des autres espaces visitables.

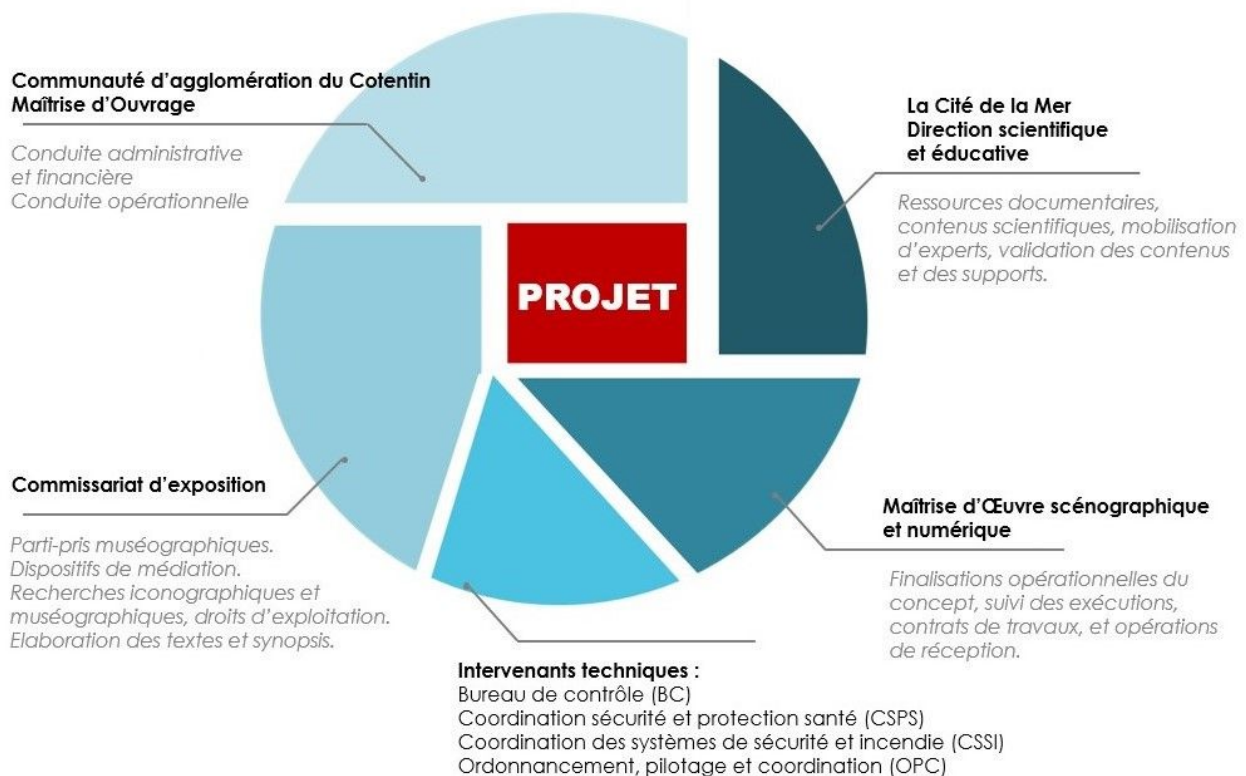
Une attention particulière a été accordée à la portée universelle en termes de contenus, grâce à l'utilisation de technologies multimédias particulièrement innovantes et de médiations de nouvelle génération permettant de créer une attraction unique en son genre, en portant un regard nouveau sur l'océan.

C'est le grand public qui est visé, comprenant en cœur de cible :

- > Les familles (parents/enfants & grands-parents/petits-enfants)
- > Les scolaires (groupe de classe de 15-30 enfants + accompagnateurs)
- > Les adultes touristes (petit groupe de 2-4 amis)

Compte tenu des études préalables menées d'ores et déjà par la Cité de la Mer, le calendrier de l'opération prévoit une ouverture au public au printemps 2025.

Par ailleurs, le projet est novateur, complexe et son calendrier est relativement tendu. Il fait appel à des compétences et expertises diverses qu'il faut réussir à coordonner. Dès lors, il convient de poser très précisément la gouvernance du projet et les rôles des uns et des autres de la manière la plus adaptée qui soit. A ce titre il est proposé l'organisation suivante :



Dans ce schéma, le pilotage scientifique et éducatif est assuré par la Cité de la Mer assistée par un groupe d'experts mobilisés tout au long du projet.

A ce stade, le budget prévisionnel de cette opération d'investissement est de l'ordre de 7 000 000 € HT.

Un tour de table des financeurs a été opéré et les subventions suivantes sont envisagées auprès du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe :

financeur	% du HT	montant
FEDER 2021-2027 priorité 4	30 %	2 100 000 €
Etat DSIL	15 %	1 050 000 €
Région FRADT	20 %	1 400 000 €
Département	7,14 %	500 000 €

Soit un reste à charge pour l'agglomération de 27,86 % du montant HT de l'opération, c'est à dire 1 950 000 €.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 173 - Contre : 0 - Abstentions : 10) pour :

- **Approuver** l'opération de renouvellement de l'attraction « On a marché sous la mer » de la Cité de la Mer sous maîtrise d'ouvrage communautaire,
- **Dire** que les subventions les plus larges seront sollicitées pour cette opération,
- **Dire** que les crédits afférents seront inscrits au Budget primitif 2023,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

27 septembre 2022

Date d'envoi de la convocation : le 16/09/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 166

Nombre de votants : 182

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Alexandrina LE GUILLOU

L'an deux mille vingt deux, le mardi 27 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, MERAND Evelyne suppléante de CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, JORE Yolande suppléante de DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, THOMAS – ROUTIER Ghislaine suppléante de FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine (A partir de 18h44), HURLOT Juliette, LEMARIÉ Florence suppléante de JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand (A partir de 18h30), LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie (Jusqu'à 20h19), LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, FLAMBARD Dominique suppléant de LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise (A partir de 19h16), LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN

Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PLAINEAU Nadège (A Partir de 18h37 – Jusqu'à 20h19), POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SCHMITT Gilles (A partir de 18h34), SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès, LACROIX Olivier suppléant de THOMINET Odile, LAISNEY Christiane suppléante de TOLLEMER Jean-Pierre, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, DUCOURET Chantal à HURLOT Juliette, HUREL Karine à HULIN Bertrand (Jusqu'à de 18h44), LEFRANC Bertrand à LEFAIX-VERON Odile (Jusqu'à 18h30), LEMOIGNE Sophie à AMIOT Florence (A partir de 20h19), LEPOITTEVIN Gilbert à TAVARD Agnès, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROSSIGNOL Françoise à BRIENS Eric (Jusqu'à 19h16), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MAGHE Jean-Michel à KRIMI Sonia, PELLERIN Jean-Luc à LEFER Denis, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, PLAINEAU Nadège à PERRIER Didier (Jusqu'à 18h37 – A partir de 20h19), SANSON Odile à MOUCHEL Jacky, SOURISSE Claudine à COUPÉ Stéphanie, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno, VARENNE Valérie à LEJAMTEL Ralph.

Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, GOSSELIN Bernard, HAYÉ Laurent, HEBERT Karine, LEBRETON Robert, PIC Anna, VANSTEELANT Gérard.